

Bourges redonne sa place à l'arbre en Champagne berrichonne

Mars 2017 – Philippe Cousinié et Claire Durox (animateurs Réso'them de l'enseignement agricole).

Le lycée agricole du Cher (Bourges Le Subdray), déplacé en 2009 dans un nouveau site au cœur de la Champagne berrichonne (Le Sollier), utilise des énergies renouvelables (panneaux solaires, chaudière à bois) et redonne une place essentielle à l'arbre. D'ici 2020, la ferme aura reconstitué 6,5 km de haies et implanté 10 ha en agroforesterie intra-parcellaire en grandes cultures.

Un projet fondé sur un nouveau site et une nouvelle équipe

« La cohésion de l'équipe du projet et la synergie des partenaires territoriaux, pédagogiques, professionnels et politiques sont à l'origine du projet agroforestier » précise Clara Wang, enseignante de biologie-écologie et référente « enseigner à produire autrement ». Nos priorités, explique le directeur de l'EPL, Christophe Auboueix, visent à « placer l'exploitation au cœur de l'EPL pour rendre les enseignants acteurs, en nous appuyant sur un projet qui réunisse pédagogie, animation et expérimentation ». Au cours des 5 dernières années, l'installation progressive d'une nouvelle équipe de direction (le directeur et son adjoint Sébastien Guérineau), d'une directrice d'exploitation (Lise Renault) et d'une cheffe de projet, enseignante tiers temps (Clara Wang) a permis de poser les bases d'un projet agroforestier pour la ferme, à la fois basé sur des haies composites (2 km plantés en 2016 et 6,5 km à venir) et sur un système agroforestier en grandes cultures (10 ha à planter en 2017). La situation de sécheresse de l'été/automne 2016 a repoussé la plantation des arbres à 2017 afin de garantir de bonnes conditions pour les semis herbacés de couverture. A terme, les plantations (haies, lignes d'arbres et bandes enherbées) produiront du bois-plaquette et des services écosystémiques comme le développement de la biodiversité (auxiliaires et espèces locales), des brise-vents, la protection du sol, le paillage et l'apiculture.



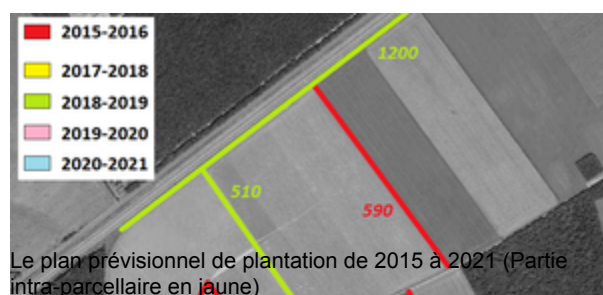
Chaudière à bois et haie sous paillage à l'EPL de Bourges Le Sollier, photo Ph. Cousinié



Vue de l'établissement achevé en 2009 avec sa toiture solaire et sa chaufferie bois. Crédit photo C. Durox

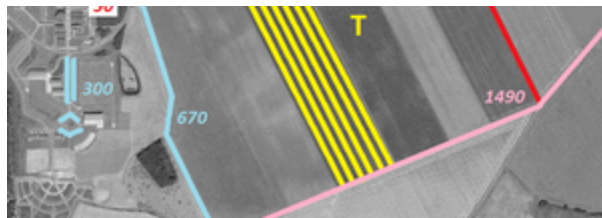
Un système agroforestier en grandes cultures « bois-énergie et biodiversité »

« 6 lignes d'arbres, comprenant 8 espèces : cormier, tilleul petites feuilles, aulne à feuilles en cœur, chêne pubescent, chêne sessile, merisier Gardeline, orme Lutèce et alisier Torminal seront plantées en 2017 sur une parcelle de 10 ha. Chaque ligne comprendra 7 modalités d'enherbement entre les arbres afin de tester 2 mélanges herbacés (dactyle-trèfle blanc et mélanges de plantes plus rares). La moitié des modalités a pour objet de tester des plantations de taillis pour le bois-énergie et l'autre partie est destinée à des arbustes favorisant la biodiversité. Les différentes cultures de la parcelle disposeront de témoins sans arbres. » explique Clara Wang. Il n'y a pas de rotation type fixe sur l'exploitation mais des successions de cultures basées sur des luzernes et des grandes cultures. Le niveau d'utilisation d'intrants reste faible avec un indice de fréquence traitement inférieur de plus de moitié à la moyenne locale du fait de l'implication dans un groupe



Le plan prévisionnel de plantation de 2015 à 2021 (Partie intra-parcellaire en jaune)

DEPHY-Ferme en grandes cultures. Le système agroforestier intègre également les bords de champs, des jachères apicoles, des CIPAN agrofaunistiques (cultures de protection) et des banquettes herbeuses (bordures enherbées autour des plantations). « *Nous sommes aussi en route vers l'agriculture de conservation, avec l'arrivée d'un équipement pour le semis direct et des collaborations qui s'initient avec le groupement d'intérêt économique et environnemental "Semons dans le vivant".* » précise Lise Renault.



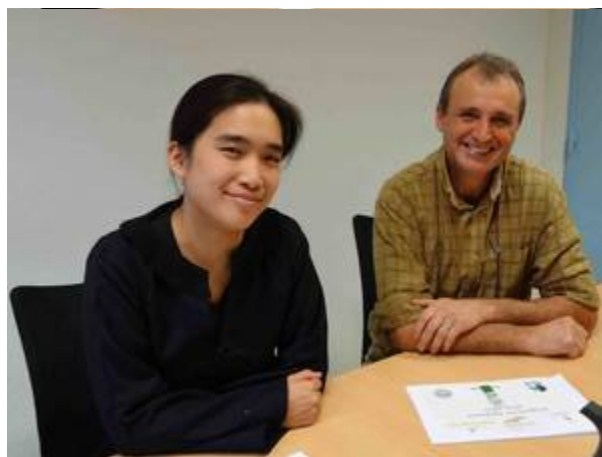
Du projet tiers temps au projet agroforestier

« *On a d'abord bénéficié de la décharge horaire de tiers temps accepté à la rentrée 2015, sur un partenariat territorial pour un plan de gestion innovant du bois énergie* » précise Clara Wang. « *Le projet Casdar TAE, auquel l'EPL a été lauréat juste après, permet d'animer de manière globale l'expérimentation d'agroforesterie intra-parcellaire.* » Le schéma de plantation a été élaboré la première année (tout en structurant les partenariats) et l'installation de quatre premiers tronçons de haies a démarré rapidement. 4000 jeunes plants (charme commun, des troènes, de la viorne lantane, du cornouiller sanguin, du noisetier et de l'érable champêtre, etc) ont été ainsi reçus grâce à une opération subventionnée par le Pays de Bourges intitulée "plantez le décor".

Des intérêts multiples pour un projet de développement local

« *Dans ce projet, on pourra valoriser le bois pour les chaudières proches alimentées par la SCIC Berry Energie Bocage et à terme on espère celle du lycée* » explique Paul Clément, technicien forestier en charge de l'animation de la SCIC. « *On a déjà apporté des conseils sur l'implantation de haies et de taillis et on pourra faire le lien avec des prestataires en charge de l'entretien, et venir animer des journées de sensibilisation sur la filière bois énergie* ». Un autre partenaire est la fédération des chasseurs du Cher qui, face au constat d'appauvrissement de la biodiversité « *travaille avec les agriculteurs pour améliorer les habitats notamment sur l'avifaune* » ajoute Didier Niot. La convention Agrifaune signée avec l'établissement comprend des suivis de bords de champs, le test de couverts intéressants pour le petit gibier et les pollinisateurs (le long des haies et au pied des arbres de la parcelle agro-forestière) et de la sensibilisation des élèves sur l'entrée biodiversité et cynégétique.

D'autres partenaires sont associés au comité de pilotage annuel ou aux comités techniques, certains plus territoriaux (agglomération, commune, conseil départemental), d'autres amenant des compétences naturalistes (matériel et méthodes de piégeage, connaissances des espèces avec le Cercope et Nature 18) ou techniques (chambre d'agriculture du Cher, FDGEDA, UDCUMA, INRA). L'idée est que ces innovations territoriales et organisationnelles dans l'établissement servent à faire réfléchir à la place de l'arbre dans les agrosystèmes du territoire.



Didier Niot, de la fédération des chasseurs et Clara Wang, animatrice du projet. Crédit photo : C. Durox

Une filière bois énergie structurée et en développement

« *Le bois déchiqueté : le chauffage d'aujourd'hui pour le bocage de demain* » ou « *Un bocage valorisé est un bocage protégé* » sont parmi les leitmotivs de la **Société Coopérative d'Intérêt Collectif Berry Energie Bocage**. Cette structure, créée en 2011 à l'initiative d'agriculteurs avec l'appui d'élus et de la chambre d'agriculture, comporte aujourd'hui une centaine de partenaires : « *une soixantaine d'agriculteurs producteurs de bois, transporteurs, installateurs de chaudière, collectivités locales consommatrices de bois ou qui aident au stockage* » détaille Paul Clément, son directeur. La SCIC s'occupe des contrats d'approvisionnement avec les producteurs, et des contrats de fourniture avec les clients. Elle gère aussi les liens avec les acteurs intermédiaires, en apportant de la sensibilisation, du conseil et des garanties (qualités techniques et éthique dans l'usage du bois local, bonnes pratiques de gestion).

L'agroforesterie au croisement des formations

« *Face à un appauvrissement de l'espace agricole local en diversité végétale et animale, l'EPL de Bourges joue un rôle pilote sur son territoire dans la valorisation de l'arbre en agriculture* » affirme Didier Niot. Les partenaires du projet agroforestier comptent sur les aménagements des haies et des parcelles pour relancer la filière bois-énergie et préserver les ressources locales (faune et flore). Avec l'implication des apprentis en BTSA d'aménagement paysager pour l'encadrement des plantations en janvier 2016, la plupart de formations initiales et continues sont concernées par ce projet comme le BTSA ACSE, le bac pro CGEA (TP), le bac STAV et le bac



Plantation de haies lors de l'hiver 2016. Crédit photo : Cheick Saïdou, MAAF

pro SAPAT. « Toutes les classes étaient impliquées et mixées. Chaque groupe de 8 élèves était pris en charge par les BTSA par tranches d'au

moins 2h » explique Charles, en BTSA ACSE. Les étudiants contribuent aussi aux observations (protocoles et piégeages, bulletin de santé du végétal), aux diagnostics initiaux (état zéro des parcelles, **IDEA**, **IBIS**, **Ecobordure**), aux analyses (sols), aux reconnaissances (flore) et aux opérations techniques (plantation, taille, paillage). Les enseignants impliqués participent au comité de pilotage et au comité technique.



Chiffres clés de l'exploitation



- Surface totale : 213 ha (dont 125 ha de céréales et oléo-protéagineux, 75 ha de prairies)
- 110 brebis de race Romane
- 30 vaches allaitantes charolaises
- 42 ha de bois
- Main d'oeuvre : 3 ETP (2 salariés et la directrice d'exploitation)
- CA 2015 : 195 885 €

Contacts utiles

- **EPL du Cher** : Christophe Auboueix, Directeur, christophe.auboueix@educagri.fr
- **Exploitation de Bourges Le Subdray** : Lise Renault, Directrice de l'exploitation agricole, lise.renault@educagri.fr
- **Cheffe de projet** : Clara Wang, enseignante de biologie-écologie, tiers temps et référente « enseigner à produire autrement » clara.wang@educagri.fr



MAAF - DGER - SDRICI - BDAPI

1 ter avenue de Lowendal, 75700 Paris 07 SP

